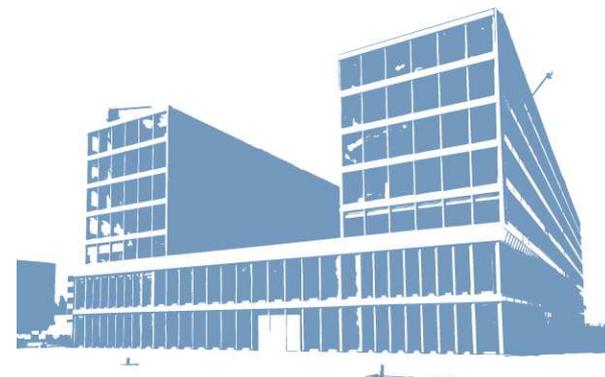




EUROPEAN UNION
European Regional
Development Fund



LC Facil

*“A Working Group to **facilitate** the implementation of integrated sustainable urban development according to the **Leipzig Charter**”*

Groupe de travail pour faciliter la mise en œuvre du développement urbain intégré et durable sur la base de la Charte de Leipzig

Rencontre du groupe d'appui local

Rennes, 7 septembre 2009

DPAE/SPEDD - Isabelle LECHEVALLIER

- ▶ Présentation du Projet LC Facil
- ▶ Echanges d'expériences autour des axes de la Charte de Leipzig



EUROPEAN UNION
European Regional
Development Fund



Présentation du projet LC Facil

*“A Working Group to **facilitate** the implementation of integrated sustainable urban development according to the **Leipzig Charter**”*

- ▶ Charte d'Aalborg en mai 1994 → concept de « ville durable »
- ▶ Charte de Leipzig sur « la ville européenne durable » adoptée en mai 2007 – Agenda Territorial
- ▶ Déclaration finale du Sommet informel des ministres en charge du développement urbain sur « la ville durable et solidaire », à Marseille, en nov. 2008 :
 - **Donner suite à leurs engagements pris dans le cadre de la Charte de Leipzig**
 - **Prendre en compte la problématique du changement climatique**
 - **Promouvoir l'utilisation de la politique de cohésion pour soutenir le développement urbain intégré.**

- **Recommandations de la Charte de Leipzig** (traduction officielle)
1. **Mieux tirer profit des approches d'une politique de développement urbain intégrée**
 - *mise au point par les villes d'un schéma de développement urbain intégré associant l'ensembles des acteurs*
 - créer et préserver des espaces publics de qualité
 - moderniser les réseaux d'infrastructure et augmenter le rendement énergétique
 - favoriser une politique d'innovation active dans le domaine de l'éducation et de la formation
 - 2 - **Accorder un intérêt particulier aux quartiers urbains défavorisés dans le contexte de l'ensemble des villes**
 - pérenniser les stratégies de mise en valeur des qualités urbanistiques
 - renforcer l'économie locale et la politique locale de marché du travail
 - développer une politique active d'enseignement et de formation en faveur des enfants et des jeunes
 - encourager la mise en place d'un système performant de transports urbains durables et à la portée de tous

- ▶ **Un cadre de référence transversal, flexible et ouvert**
 - Un outil transversal
 - Un outil de questionnement et d'analyse qui servirait de support aux débats
 - Des éléments suffisamment généraux pour être applicables sur n'importe quel territoire urbain et qui pourraient être précisés par les acteurs locaux (principe de subsidiarité)
 - Un outil de dialogue entre les différents niveaux de gouvernance
 - Un outil pour faciliter l'accès à la connaissance des bonnes pratiques
- ➔ Pas un outil normatif d'évaluation des politiques urbaines ni de comparaison, pas un outil conditionnant des financements européens.
- ➔ A minima : un thésaurus de questions, de bonnes pratiques, d'indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs) .

► Modalités d'élaboration du cadre de référence

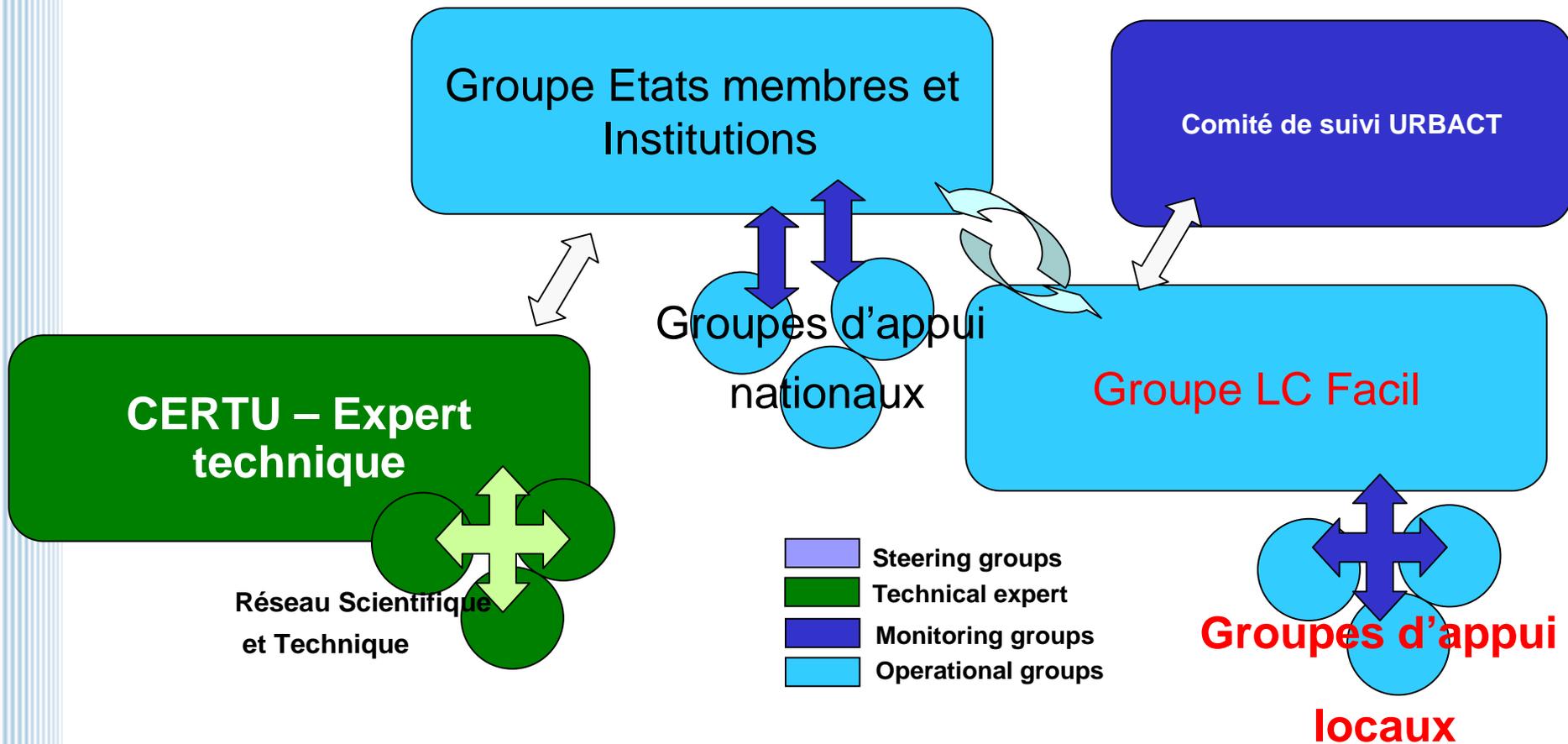
Deux instances travaillent en étroite coordination :

- Groupe « Etats Membres et Institutions », animé par la France

bâtit le cadre de référence, en s'appuyant notamment sur les expérimentations, les réactions et propositions du groupe « villes », sur l'analyse de la mise en œuvre du volet urbain des programmes opérationnels et des politiques urbaines nationales

- Groupe « villes » créé dans le cadre du programme URBACT II

examine, complète et teste les propositions du groupe « EMI », fournit un corpus de « bonnes pratiques » = « villes-tests »





Leipzig (All)
 Rennes Métropole
 Kirklees (RU)
 Szekesfehervar (Hong)
 Vitoria-Gasteiz (Esp)
 Göteborg (Suède)
 Bytom (Pol)
 Timisoara (Rou)

Projet piloté par la ville de Leipzig

Coordination : Reinhard Wölpert

Mise en œuvre et communication : Karolin Pannike

Expert européen : Daniel Kampus



EUROPEAN UNION
 European Regional
 Development Fund



LC FACIL – Rennes, 7 septembre 2009



- ▶ Phase 1 = développement du projet
21 mai – 20 septembre 2009 → validation du projet
- ▶ Phase 2 = réalisation du projet
sept 2009 – mai 2011
- ▶ Budget total du projet = 300 000 €
Budget RM = 29 930 €, dont 70 % FEDER

▶ Motivations

- Contribuer à la définition du référentiel européen sur le développement urbain durable
- Bénéficier d'échanges d'expériences pour enrichir nos pratiques
- Identifier les axes de progrès locaux
- Démontrer l'intérêt de l'engagement et de financements européens pour généraliser les bonnes pratiques de DD

▶ Engagements :

- Participer aux travaux sur la construction du référentiel
 - Elaborer un plan d'action local (axes de progrès)
- ➔ Mise en place d'un groupe d'appui local

► Composition

- Rennes Métropole
- Audiar, Pays de Rennes, Codespar, Ville de Rennes, Territoires
- Conférence des Villes de l'Arc Atlantique (*cf. Charte*)
- Préfecture (SGAR)
- D'autres acteurs locaux pourront être associés

► Rôle : renforcer l'impact du projet sur les politiques locales, en aidant à :

- Identifier les expériences locales à proposer au projet (bonnes pratiques, politiques, outils)
- Identifier les enjeux spécifiques à RM, les axes de progrès locaux
- Examiner et tester le projet de référentiel
- Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action local
- Diffuser les résultats du projet

► Quels axes de progrès locaux ?

- Améliorer la **mise en oeuvre intégrée** de notre stratégie de développement durable
- Développer la **mobilisation** des acteurs locaux, ainsi que **l'appropriation** des enjeux du développement durable par la population
- Enrichir nos outils et méthodes de **suivi et d'évaluation** de nos politiques
- Anticiper **l'évolution de nos compétences** en matière de planification et d'aménagement

→ *Compléments et validation du groupe d'appui local*

▶ Comment nourrir le plan d'action local ?

- Appui sur le projet de Référentiel
- Identification des bonnes pratiques des villes partenaires
- Adaptation au contexte local
- Echanges entre acteurs locaux

▶ Comment organiser les échanges ?

- 4 rencontres du Groupe sur 2 ans
- Des informations et échanges intermédiaires
- La participation aux rencontres dans les villes partenaires

➔ *Compléments et validation du groupe d'appui local*



EUROPEAN UNION
European Regional
Development Fund

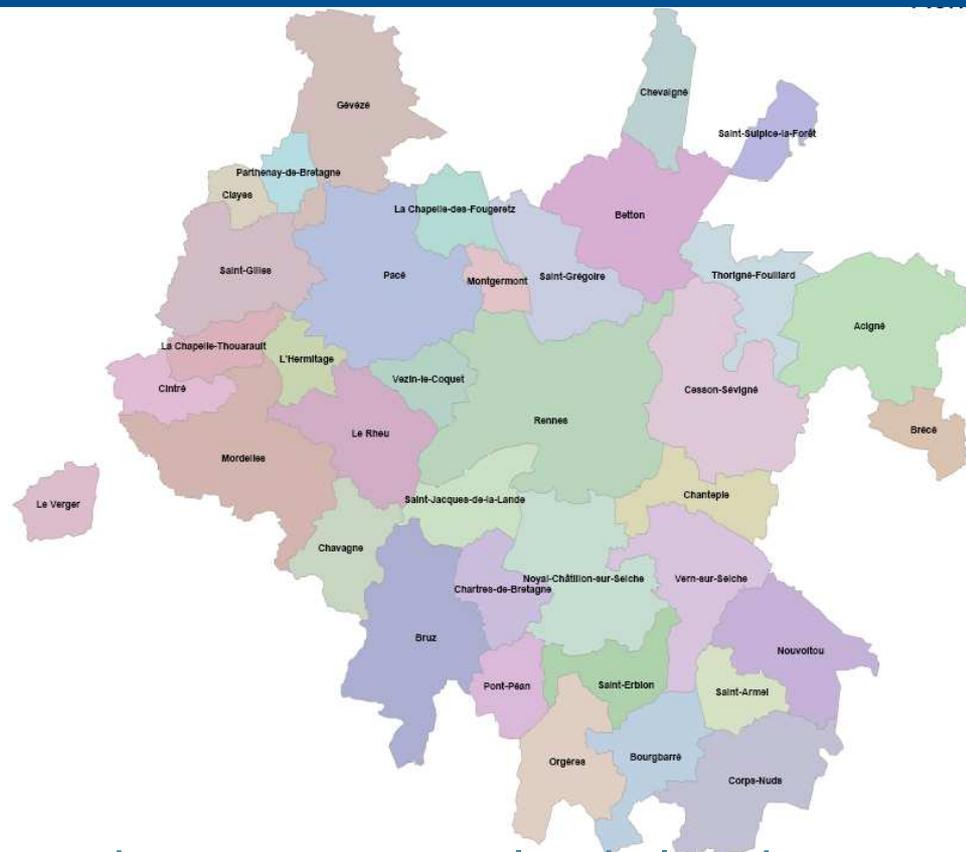


Echanges d'expériences autour des axes de la Charte de Leipzig

Rennes Métropole overview

Capitale de la Bretagne

The conurbation
of Rennes Métropole :
37 cities, a population of 402,000



Broad jurisdiction :

- A public establishment of intercommunal cooperation
- Transferred competences from member communes : land planning, economic development and employment, higher education and research, transportation, waste, housing, social cohesion, culture
- 8 commissions with elected representatives, the 1st one is *dedicated to* regional prospects and sustainable development

Rennes Metropole overview

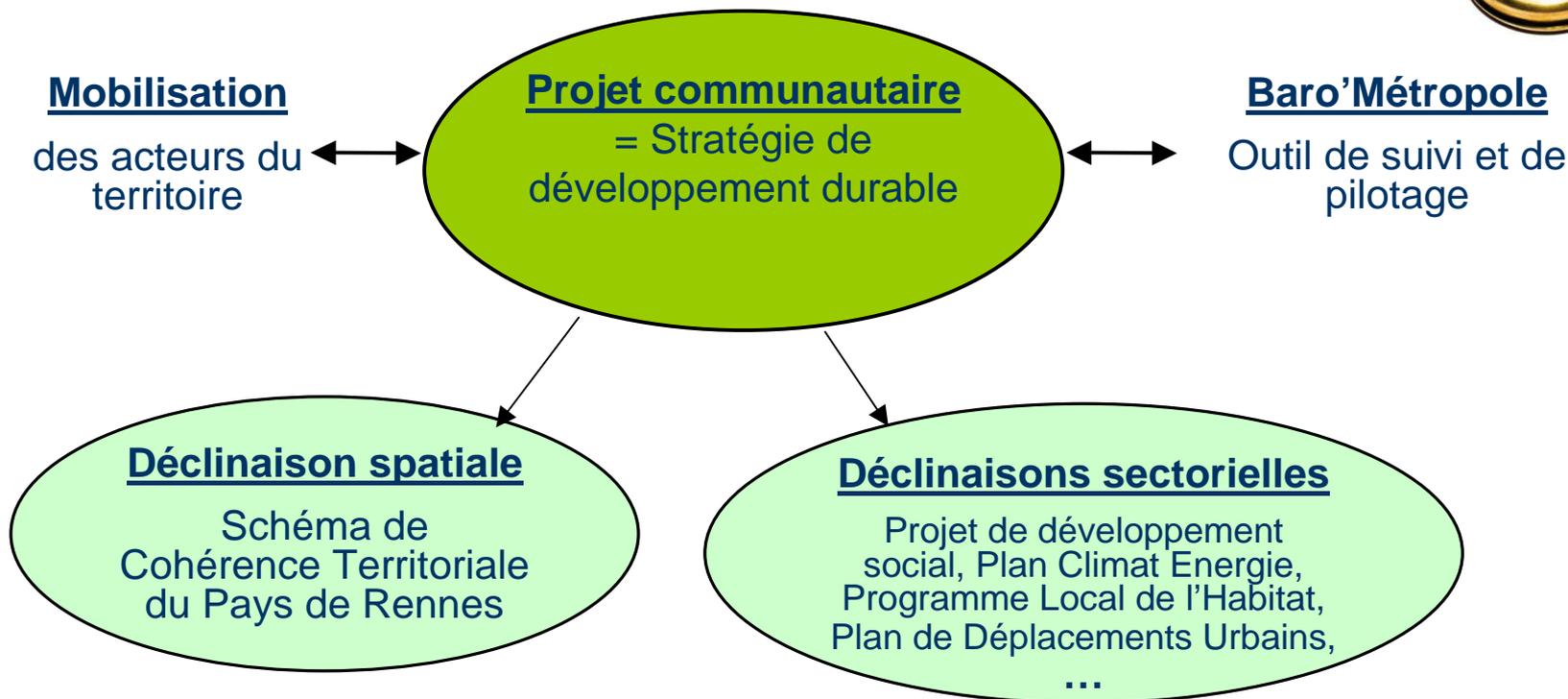
- Among the most attractive areas in France : high demographic growth, unemployment rate below national average, over 60,000 students
- Stretched out around the city centre, which is separated from the rest of the district by a green belt
- Main challenge : to maintain its attractiveness for inhabitants and businesses while preserving its unique balance between urban and rural characters, its environmental assets and its social cohesion.



▶ Axe 1 : Engagement d'une politique de développement urbain intégrée

- *un schéma de développement urbain intégré associant l'ensemble des acteurs*
- des espaces publics de qualité
- les réseaux d'infrastructure et le rendement énergétique
- les politiques en matière d'éducation, de formation et d'innovation

► Démarche générale



- Préserver la grande armature biologique**
 - Préserver les continuités écologiques
 - Protéger les milieux à grande biodiversité
- Favoriser la fonctionnalité écologique du territoire**
 - Préserver les corridors écologiques
 - Faciliter les déplacements faunistes et végétaux
 - Préserver les continuités écologiques existantes
 - Faciliter les déplacements biologiques et améliorer la fonctionnalité des continuités écologiques
- Garantir la préservation des vestiges verts et des alternatives ville / paysage**
 - Préserver les vestiges verts
 - Préserver les alternatives ville / paysage
- Assurer le développement urbain et économique / espace**
 - Préserver les zones d'habitat existantes
 - Préserver les zones d'habitat à créer
 - Préserver les zones d'habitat à créer
 - Préserver les zones d'habitat à créer
 - Préserver les zones d'habitat à créer
- Infrastructures à réhabiliter**
 - Infrastructures à réhabiliter
 - Infrastructures à réhabiliter
 - Infrastructures à réhabiliter
 - Infrastructures à réhabiliter
 - Infrastructures à réhabiliter

Approuvé le 19 décembre 2007



SCoT du Pays de Rennes

Gestion des équilibres entre espaces naturels et espaces urbanisés



- ▶ « *Des espaces publics de qualité* »
 - Le groupe de travail « Formes urbaines » : actions de sensibilisation et de réflexion collective sur les enjeux urbains, les projets d'urbanisme, l'évolution des modes de vie et l'impact sur l'aménagement des villes
 - « Le guide pour un aménagement durable à Rennes Métropole » : document indicatif
 - ADDOU - Approche Développement Durable dans les Opérations d'Urbanisme : *réflexion collective avant la mise en place d'une opération*



- ▶ « *Les réseaux d'infrastructure et le rendement énergétique* »
- **Le Plan de Déplacements Urbains** : organise les déplacements pour tous en visant le développement des transports en commun (multimodalité) et des modes doux, et la réduction de l'utilisation de la voiture individuelle
 - **SCoT** : document d'aménagement et d'urbanisme, qui vise notamment un habitat groupé favorisant la maîtrise de l'étalement urbain et l'aménagement de quartiers urbains mixtes – en lien avec le Programme Local de l'Habitat
 - **Plan Climat Energie** : stratégie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et anticiper l'adaptation au *changement climatique*
 - Le projet «**Bâtiments Basse Consommation pour tous**» : *appel à équipes pour la construction et la rénovation en BBC pour les logements et les équipements publics*

- ▶ « *les actions en faveur de l'éducation, de la formation et de l'innovation* »
 - Education et formation tout au long de la vie :
 - L'équipement culturel des Champs Libres est un lieu privilégié de partage et d'acquisition de connaissances
 - Soutien à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à l'Innovation
 - projet de Cité Internationale pour chercheurs étrangers



- ▶ Axe 2 : Soutien aux quartiers urbains prioritaires dans le cadre global de la ville
 - une politique d'intégration sociale
 - la mise en valeur des qualités urbanistiques
 - le développement de l'économie locale et la politique de marché du travail
 - l'enseignement et la formation en faveur des enfants et des jeunes
 - les transports urbains durables à la portée de tous

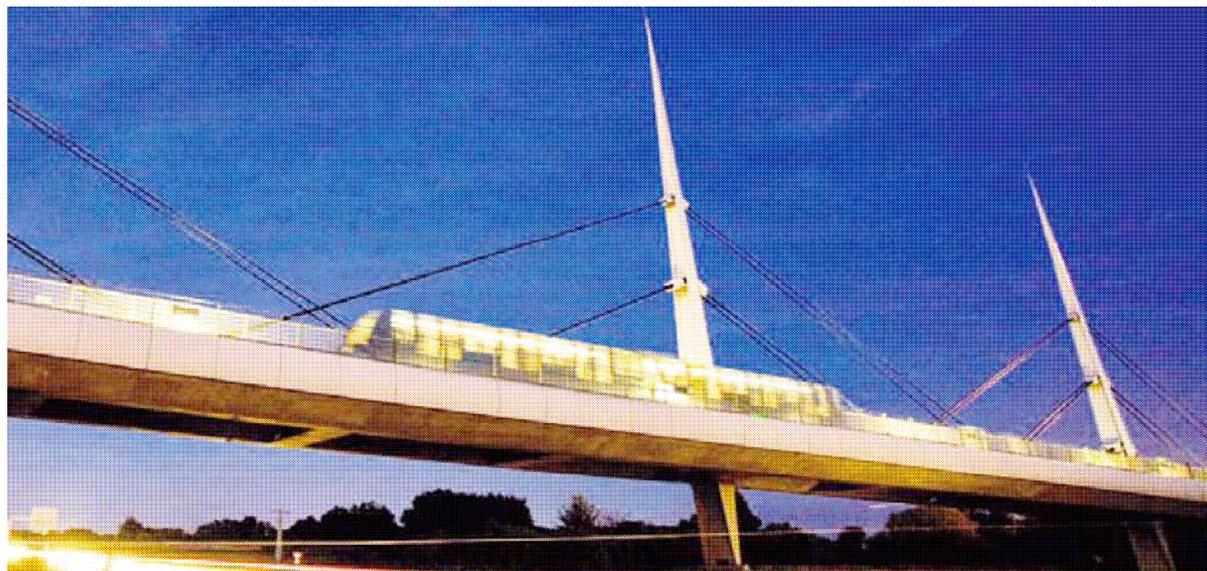
- ▶ Le Projet de développement social :
 - Assurer à chacun des bases solides pour ses construire et évoluer dans la société
 - Conforter l'appartenance à une communauté de vie
- ▶ L'Observatoire des Données Sociales:
pour « identifier les inégalités et l'exclusion sociale »



► Le « Contrat Urbain de Cohésion Sociale »

- Un outil partenarial pour définir, soutenir et coordonner des actions sur les territoires prioritaires déterminés, en réponse aux besoins des habitants les plus en difficulté
- actions relevant de différents champs : habitat, emploi, éducation et formation tout au long de la vie, santé, culture, jeunesse...
- Mise en cohérence de l'ensemble ds dispositifs existants sur le territoire, notamment les programmes de rénovation urbaine.

- ▶ « *Les transports urbains durables à la portée de tous* »
 - Le métro : la première ligne relie 3 des 5 quartiers prioritaires de la Ville de Rennes ; le projet de seconde ligne concernera les autres



Merci de votre attention

Contact :

i.lechevallier@agglo-rennesmetropole.fr

Service Prospective Evaluation Développement Durable



EUROPEAN UNION
European Regional
Development Fund



LC FACIL – Rennes, 7 septembre 2009

